

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 18 DECEMBRE 2025

Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2025-06-11 - INTERCOMMUNALITE (5.7) – ADHESION A LA COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE (CPTS) DE TOUL ET NORD TOULOIS

DATE DE CONVOCATION : 11 DECEMBRE 2025

DATE DE PUBLICATION : 23 DECEMBRE 2025

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, Espace K, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, HENRION Martine, PICARD Denis, PIERSON Marianne, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAS Viviane, SILLAIRE Roger, MAURY Christophe (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de TOUSSAINT André), GASPAR Isabel (ayant la procuration de SITTLER David), VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de CARON Jean-François), TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal (ayant la procuration de SEGAULT Jean-François), CHAPUY Jacques, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, HARMAND Alde (ayant la procuration de CAULE Emeline), DICANDIA Chantal (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), HEYOB Olivier (ayant la procuration de RIVET Lionel), CHANTREL Nancy (ayant la procuration de ERDEM Olivier), BOCANEGRAG Jorge (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de BRETENOUX Patrick), LALEVEE Lucette (ayant la procuration de GUEGUEN Marie), SIMONIN Hervé (ayant la procuration de BONNIN Pierre), FELTEN Daniel (ayant la procuration de JOUBERT Roger), COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	BONNIN Pierre, LELIEVRE Jean Luc, SEGAULT Jean-François, RADER Audrey-Helen, TOUSSAINT André, SITTLER David, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, MANSION François, CHENOT Tony, RIVET Lionel, ASSFELD LAMAZE Christine, EZAROIL Fatima, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, CAULE Emeline, FAVRET Régis.
<u>Avis de procuration :</u>	14 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	1 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	Patricia WINIARSKI
<u>Nombre de présents :</u>	42 présents
<u>Nombre de votants :</u>	56 votants

L'objectif de la CPTS est de participer à une dynamique collective avec les différents professionnels de santé : médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes, structures médico-sociales, hôpitaux... afin de favoriser le parcours et la coordination des soins des patients, de développer des actions de prévention collectives au sein du territoire, et de répondre aux besoins de santé de la population locale.

L'association loi 1901, dont le siège est situé à Domèvre-en-Haye a été constituée le 1^{er} octobre 2025 sous le statut juridique unique des CPTS. Le territoire de la CPTS compte 42 communes dont 36 sont sur le territoire de la CC2T.

Le diagnostic territorial établi en juin 2025 révèle un territoire contrasté, tant sur les dynamiques démographiques, sociales que sanitaires. Le vieillissement de la population est marqué, mais la présence importante de jeunes enfants et de familles justifie pleinement le développement d'actions précoce de prévention.

Sur le plan socio-économique : la forte représentation des catégories socioprofessionnelles ouvrières et employées, conjuguée à un revenu moyen inférieur aux moyennes départementale et régionale, traduit des inégalités sociales de santé bien ancrées.

L'état de santé de la population, bien que comparable à celui du département, laisse entrevoir plusieurs points d'attention : le diabète, les pathologies cardio-vasculaires et les troubles liés à la prévention primaire figurent parmi les premières causes d'affections de longue durée.

L'analyse de l'offre de soins confirme la nécessité de renforcer l'exercice coordonné et les coopérations entre professionnel(les). Plusieurs communes sont classées en zones d'action complémentaire (ZAC), et une part importante de patient(e)s – dont de nombreux bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire et patients âgés – n'a pas de médecin traitant.

Le projet de santé, élaboré par le comité de pilotage et validé lors de réunions de concertations en 2025, repose sur six missions socles et 17 fiches actions, chacune portée par des référents dédiés :

1. Mission socle : Accès aux soins
2. Mission socle : Parcours pluriprofessionnels autour des patients
3. Mission socle : Actions de prévention territoriales
4. Mission socle : Gestion de crise
5. Mission socle : Qualité et pertinence des soins
6. Mission socle : Actions en faveur des professionnels de santé

La communauté de communes Terres Touloises dans le cadre de ses compétences et ses missions sera appelée à travailler en étroite collaboration avec les membres de la CPTS notamment sur les parcours pluriprofessionnels et sur les actions de prévention territoriales en matière de :

- Petite enfance et enfance/jeunesse :

Structurer un parcours de santé pluriprofessionnel pour les jeunes enfants et leurs parents :

- Valoriser les ressources existantes
- Développer un parcours de soins des Troubles Du Neurodéveloppement (TND)
- Soutenir la parentalité sur le territoire
- Eviter les ruptures de parcours pour la petite enfance
- Sensibiliser les professionnels de santé, professionnels petite enfance, enseignants et parents

Soutenir le bon développement des jeunes enfants et accompagner la parentalité sur le territoire :

- Favoriser une détection précoce des troubles du développement chez les jeunes enfants
- Renforcer les actions de prévention à destination des tout-petits afin d'accompagner la parentalité
- Soutenir le développement des compétences et connaissances autour du jeune enfant

- **Maison Sport Santé :**

Promouvoir les bienfaits de l'activité physique et de la nutrition :

- Visibiliser l'offre de prévention du territoire
- Favoriser le déploiement d'actions de prévention sur le territoire
- Harmoniser les discours préventifs des professionnels de santé
- Sensibiliser la population aux bienfaits de l'activité physique et à une nutrition équilibrée

Favoriser le « bien vieillir » en développant des actions de prévention de la fragilité chez les personnes âgées

- Favoriser une détection précoce des signes de fragilité chez les patients âgés
- Soutenir des actions de prévention
- Faciliter la communication et coordination entre acteurs de la prévention à destination des patients âgés

- **Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) :**

- Proposer une organisation territoriale en cas de crise sanitaire
- Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ont pour mission socle la préparation d'un plan d'action leur permettant de participer à la réponse du système de santé face à une Situation Sanitaire Exceptionnelle (SSE), voire une crise sanitaire grave.

La présence d'une CPTS sur le territoire représente un levier fort d'accès à la prévention, aux soins et à la formation des professionnel(le)s de l'accompagnement à la personne, qu'ils s'agissent de la petite enfance, de l'enfance / jeunesse de la population en générale, des personnes porteuses de handicaps ou des personnes âgées ou encore de la gestion de crise sanitaires graves.

En conséquence, il semble pertinent que la communauté de communes Terres Touloises s'associe étroitement aux projets de la CPTS pour en devenir un partenaire privilégié avec une connaissance fine du territoire.

Pour cela il est proposé l'adhésion annuelle de la CC2T à la CPTS de Toul et Nord Toulois en tant que personne morale. Le montant de l'adhésion pour une personne morale est de 20 € / année civile

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- valider l'adhésion annuelle de la CC2T à la CPTS de Toul et Nord Toulois en tant que Personne morale
- valider le montant de l'adhésion de 20 € / année civile
- valider l'accès à la plateforme PLEXUS santé, un outil de gestion de projet qui facilite la coordination, la communication et la mutualisation des compétences des professionnels de santé.
- valider la participation d'agents CC2T (Ovive, Petite Enfance, Enfance/Jeunesse, suivi PICS...) à des groupes de travail au service de la population
- Autoriser le Président à signer tous les documents et pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,

Fabrice CHARTREUX Mis en ligne le 23/12/2025 à 09h58

REÇU EN PREFECTURE

le 23/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20251218-2025_06_11-